



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion Vendredi 7 septembre 2018 à 18h30, à l'hôtel Kyriad Mirande, à DIJON

Présidence : M. Daniel FONTENIAUD

Présents : Patricia BEAURENAUD – Catherine BOLLEA – Roger BOREY – Michel BOURNEZ – Bernard CARRE – Jean-Marie COPPI – Roland COQUARD – Michel DEGRANGE – Daniel DURAND - Jean-François GONDELLIER – Marilyn GRANDVOINNET — Guy LAVALETTE - Michel NAGEOTTE – Christian PERDU – Philippe PRUDHON – Jacques QUANTIN – Alain RICHARD – Daniel ROLET - Emmanuel SAILLARD – Michel SORNAY - Nicolas VUILLEMIN

Excusés : Christophe CAILLIET - René FRANQUEMAGNE – Gérard GEORGES (*donne pouvoir Michel NAGEOTTE*) – Joël GODARD – Sébastien IMBERT – Philippe PICHERY – Gérard POPILLE (*représenté par Michel DEGRANGE*) – Christian RENIER (*donne pouvoir à Bernard CARRE*) – André SCHNOEBELEN (*représenté par Daniel ROLET*) – Françoise VALLET (*représentée par Guy LAVALETTE*) - Thierry WANIART (*donne pouvoir à Christian PERDU*)

Assistent à la séance : Laurent KLIMCZAK - Vincent SZMATULA

En préambule, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration prennent connaissance des décès de :

- Hervé CANTIANI, Président du District de la MEUSE
- Jean-Claude MILVAQUE, Président Délégué de la Ligue RHÔNE-ALPES-AUVERGNE
- Renée BOLLET, maman de Laurent et Pierre BOLLET, respectivement Président de l'UNAF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ et membre de la CRA
- Ludovic PICARD, joueur et secrétaire général du club de l'ES NAISEY
- Alexis DAUTELOUP, arbitre de l'ESN 58
- Maurice BAJARD, grand-père de Delphine SCARAMAZZA, salariée de la Ligue

Et adressent leurs sincères condoléances aux familles et proches des défunts.

Le Président Daniel FONTENIAUD rappelle qu'une minute de silence a eu lieu sur tous les terrains de la Ligue le week-end dernier afin de rendre un dernier hommage à Jacques LEGER, Président d'Honneur de la Ligue.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration adresse tous ses meilleurs vœux de prompt rétablissement à Françoise VALLET.

Enfin, les membres du Conseil d'Administration souhaitent la bienvenue à Corentin GEHAN, nouveau Chargé d'Évènementiel et Marketing de la Ligue, qui assiste à ce début de réunion et qui se présente en quelques mots.

1 – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TÉLÉPHONIQUE DU 19 JUILLET 2018, DU 23 JUILLET 2018 ET DU 22 AOÛT 2018

- **Réunion du Conseil d'Administration Téléphonique du 19 juillet 2018**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- **Réunion du Conseil d'Administration Téléphonique du 23 juillet 2018**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- **Réunion du Conseil d'Administration Téléphonique du 22 août 2018**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

2.1 – AGENDA 2ND SEMESTRE 2018

Daniel FONTENIAUD présente les principales dates à retenir au niveau des réunions de ce second semestre 2018.

Assemblée Générale des Clubs Nationaux	Mardi 18 septembre
Conseil d'Administration	Jeudi 4 octobre
Assemblée Générale	Samedi 20 octobre
Conseil d'Administration	Vendredi 30 novembre

Par ailleurs, un **Séminaire des Elus du Conseil d'Administration** est programmé le **vendredi 9 novembre** prochain.

2.2 – COUPE DE FRANCE - ST-PIERRE ET MIQUELON

Daniel FONTENIAUD fait part de la venue d'une équipe de la Ligue de SAINT-PIERRE et MIQUELON sur le territoire de la Ligue pour disputer le 3^{ème} tour de la Coupe de France, le samedi 15 septembre prochain.

Il s'agit d'une première au niveau de cette épreuve, puisqu'à ce jour, aucune équipe de cette ligue n'a participé à cette épreuve. Le club ultra marin représentant sa Ligue est l'AS SAINT-PIERRAISE, qui sera opposée à l'ALC LONGVIC, le samedi 15 septembre à 14h00.

2.3 – MATCHES INTERNATIONAUX

Alain RICHARD informe les membres du Conseil d'Administration sur l'avancée des préparatifs du match FRANCE - SLOVÈNIE (U21) qui aura lieu le mardi 16 octobre prochain à DIJON à 18h45. Il rappelle qu'il s'agit du dernier match qualificatif pour l'EURO 2019.

Par ailleurs, il précise que l'Equipe de France de Futsal pourrait venir jouer à la fin du mois d'octobre sur le territoire de la Ligue une double confrontation contre la sélection ukrainienne. Les pourparlers sont en cours avec la FFF.

3 – CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

Daniel FONTENIAUD rappelle la composition de la conférence des Présidents et sa finalité. Il indique que cette dernière s'est réunie le 31 août dernier, pour sa deuxième réunion. A cette occasion, la répartition financière de l'ETR a été validée, les flux Ligue / Districts ont été abordés et le principe du financement de l'ETR a été validé pour les saisons 2018-19 et 2019-20. Le Conseil d'Administration approuve à la majorité (6 *abstentions*) les décisions prises lors de cette conférence.

4 – COMMISSIONS RÉGIONALES

Daniel FONTENIAUD présente les derniers ajustements dans le cadre de la composition des Commissions Régionales (*Annexe 1*). Les modifications présentées sont adoptées à l'unanimité.

5 – FORMATION DES DIRIGEANTS

Jean-François GONDELLIER fait part aux membres du Conseil d'Administration du programme de formation défini pour les Dirigeants de clubs pour la saison 2018-19 (*Annexe 2*).

6 – TABLEAU DE BORD

Daniel FONTENIAUD reprend les principaux indicateurs du tableau de bord et précise que ces éléments seront mis en adéquation avec la Feuille de Route des élus validée en début de mandature à l'occasion du prochain séminaire des Elus du Conseil d'Administration.

7 – COUPE DU MONDE FÉMININE 2019

Le Conseil d'Administration confie à Patricia BEAURENAUD le projet de constitution d'un groupe de travail en vue de coordonner les actions à mettre en place dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine 2019.

8 – DELEGUES ET OBSERVATEURS DÉLÉGUÉS – SAISON 2018/2019

Sur proposition de Michel NAGEOTTE, le Conseil d'Administration nomme les Observateurs Délégués pour la saison 2018-19 comme suit :

Bernard CARRE - Dominique COUTOT - Charles CUNY - Dominique FEDERICO - Mohammed KERZAZI – Jean-Claude MEIGNEN - Franck MOSCATO - Michel NAGEOTTE - Philippe PRUDHON - Antoine VOISIN

Par ailleurs, sur proposition de la Commission Régionale des Délégués, le Conseil d'Administration nomme Délégués stagiaires pour la saison 2018-19 :

- Anthony SANCHEZ
- Stéphane BIERLA

9 – ARBITRAGE – SAISON 2018/2019

Sur proposition de la Commission Régionale d'Arbitrage, le Conseil d'Administration valide les modifications et ajouts concernant la composition des Groupes Arbitres de Ligue et d'Observateurs d'arbitres comme suit :

Arbitres Futsal R2:

AK Alim, DARMIGNY Jordan, DEGAND Frédéric, KADRI Mehadjji, SCHAFFER Hugues, ZARAT Omar Abdel, ZELFA KALAA Malik

Observateurs JAL :

AUBE Julien, COUILLAUD Nicolas, FERNEY David, GUILLEMIN Florence, HUSADZIC Sanel, LAVIGNE Julien, MATHIEU Florian, MICHELET Emmanuel, NEGHLIZ Chakib, ANTAR Mohammed, BAGROWSKI Céline, BUTTEFEY Jean-Luc, CHATELET Florent, DROUHARD Valentin, GARNIER Romain, GIANCATARINA Christophe, GUILLON Alexis, GUY Stéphane, HAVARD Jérémy, ISENI Egzon, JANOT Mickaël, JAYET Patrick, JOURDHIER Damien, LAMBERT COUCOT Guillaume, LANOIX Christophe, MALKI Hakim, MARTIN Gwenaël, MAZZOLA Sylvain, MICHON Olivier, MILLARD Alexandre, MOREAU Sébastien, MOUGEOT Emilie, OCAK Huseyin, PAYA Corentin, POURCHOT Quentin, RICHARD Alexis, RIVIERE Steve, THOMAS Etienne.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration rappelle qu'il existe une procédure d'avant match concernant l'appel des licences et que celle-ci doit être observée par toutes les parties.

De plus, la même règle sera appliquée en seniors ou en jeunes concernant la position des arbitres assistants bénévoles, à la mi-temps : ces derniers n'inverseront pas leur position à la mi-temps, l'assistant bénévole du club recevant officiant du côté bancs de touche.

10 – SPORTIF : FUTSAL (*GROUPES ET CALENDRIER*), FÉMININES ET JEUNES (*CALENDRIERS*)

Nicolas VUILLEMIN, président de la Commission Régionale Football Diversifié, intervient pour présenter la problématique de constitution des groupes concernant la R1 Futsal pour la saison 2018-2019.

Vu les dispositions des articles 233 des R.G. de la F.F.F. et 3 des R.G. de la Ligue, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité

- ✓ de ne pas intégrer le club Belfort Lion FC en R1
- ✓ et sursoit à son intégration en R2, sous réserve de la régularisation de ses créances auprès de la Ligue pour le 18 septembre prochain.

Après échanges entre les membres du Conseil d'Administration, la composition des 2 groupes est fixée comme suit :

Groupe A (8 équipes)

- 1- CLENAY FCVN 2
- 2- MACON FUTSAL
- 3- MONTCEAU TEAM FUTSAL
- 4- BESANÇON AC FUTSAL
- 5- BESANÇON SPORTING FUTSAL
- 6- CHALON ACADEMIE FOOT
- 7- GUEUGNON FC

8- BLANZY FUTSAL CLUB

Groupe B (8 équipes)

- 1- BELFORT ASM FC
- 2- GALACTIK FC
- 3- HERICOURT SG

4- FRANCHEVELLE
5- RIOZ ETUZ CUSSEY
6- PMA FUTSAL

7- LURE SPORTING
8- SC MONTBELIARD FUTSAL

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la commission fédérale compétente de la F.F.F. dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification dans les conditions de forme prévues au sein des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F.

Michel NAGEOTTE présente les projets de modification des Calendriers Féminins et Jeunes. Le Conseil d'Administration valide ces modifications à l'unanimité (*Annexe 3 et Annexe 4*).

Par ailleurs, le Président de la Commission Sportive fait part aux membres du Conseil d'Administration de remarques de clubs concernant la non-désignation d'arbitre central sur des rencontres de Coupe de France Féminine. Laurent KLIMCZAK est chargé de faire rectifier cette situation.

11 – DOSSIER INFORMATIQUE

Daniel FONTENIAUD indique que le dossier est finalisé et que la convention de prestation avec la DSI, ainsi que l'annexe financière entre la Ligue et les Districts, seront signées ce soir.

12 – QUESTIONS DIVERSES

12.1 – PÔLE ESPOIRS – RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Sur proposition du Comité de Suivi du Pôle Espoirs, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le Règlement Intérieur du Pôle Espoirs de DIJON.

12.2 – STATISTIQUES LICENCES

Daniel FONTENIAUD dresse le bilan à ce jour de l'enregistrement des licences. De date à date par rapport à la saison dernière, nous notons un recul de -2,07% (avec 51.985 licences validées à ce jour contre 54.138 licences en 2017). Au niveau national, seules deux ligues sur treize peuvent constater une évolution positive du nombre de licenciés à ce jour.

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie COPPI